



MUNICIPALITÉ DE ST-GEORGES DE CLARENCEVILLE

2 octobre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de St-Georges de Clarenceville et, tenue à la salle municipale, de l'hôtel de ville, **ce 2^e jour du mois d'octobre**, à 20h00 sous la présidence du maire, madame Renée Rouleau

Sont présents :

Siege no 1. M. Gerald Grenon

Siege no 2. M. Serge Beaudoin

Siege no 3. Mme Karine Beaudin

Siege no 4. M. Chad Whittaker

Siege no 5. Mme Lyne Côté

Siege no 6. M. David Adams

Est également présent M. Paul Langlois à titre de greffier et directeur général par intérim

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le maire, Renée Rouleau ouvre la séance à **20h05** et souhaite la bienvenue aux conseillers présents et à l'auditoire

2018-10 2- CONSTATATION DU QUORUM

Madame le maire, Renée Rouleau constate que le quorum est atteint.

2018-10 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 octobre 2018
4. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée du 4 septembre 2018
5. Dépôt de document ou de correspondance

ADMINISTRATION -----

6. Adoption du règlement 2018 – 616 portant sur la gestion contractuelle de la Municipalité
7. Autorisation d'un ajout contractuel auprès de PG solutions
8. Nomination d'un (e) représentant (e) pour assister à la vente pour non-paiement de taxe
9. Modification de la résolution 2018-04-89 – Congrès de la FQM
10. Résolution d'appui à la MRC du Haut-Richelieu

TRAVAUX PUBLICS

11. Autorisation de lancer un appel d'offre pour l'acquisition d'un camion de déneigement
12. Acquisition de tiges d'identification pour borne-fontaine

URBANISME -----

13. Demande de remise en état de cours d'eau sur les lots 5 239 179 et 5 239 531
14. Demande de transférer des boîtes postales auprès de Poste-Canada

LOISIRS-CULTURE ET COMMUNAUTAIRE -----

15. Embauche d'un(e) coordonnateur (trice) de loisirs sur une base temporaire
16. Autorisation d'un tournage vidéo sur le territoire de la Municipalité
17. Autorisation d'une demande de subvention < On bouge en Montérégie >
18. Autorisation d'une demande de subvention en matière de culture et patrimoine
19. Autorisation de l'installation d'un panneau patrimonial

SECURITÉ – INCENDIE

20. Autorisation contractuelle en matière de sécurité civile-moyen d'alerte
21. Demande de réduction des limites de vitesse à partir de Meadow - reporté

TRÉSORERIE ET FINANCES -----

22. Autorisation de dépenses – les activités de loisirs de l'automne 2018
23. Les comptes à payer
24. Affaires nouvelles
25. Rapport des conseillers
26. Période de questions des citoyens à la présidente du conseil
27. Levée de la séance

2018-10-182 **3 - IL EST PROPOSÉ** par **monsieur Serge Beaudoin** et secondé par madame Karine Beaudin que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. *Adoption unanime*

2018-10-183 **4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2018**

Il est donc proposé par **madame Lyne Côté** et secondé par **monsieur Chad Whittaker** et résolu que le procès-verbal du 4 septembre 2018 soient adopté tel déposé et lu. *Adoption unanime*

2018-10- **5-. DÉPÔT DE DOCUMENT OU DE CORRESPONDANCE**
- PV de la réunion des bénévoles de la Bibliothèque municipale

ADMINISTRATION -----

2018-10-184

**6- ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018 – 616 PORTANT SUR LA
GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté une politique de gestion contractuelle en 2012

CONSIDÉRANT l'obligation par le gouvernement du Québec depuis 2017 d'adopter un règlement portant sur la gestion de tous les contrats qui doivent être élaborés par la municipalité, soit un règlement sur la gestion contractuelle

CONSIDÉRANT que le règlement définit l'ensemble des obligations de la Municipalité dans le cadre de l'émission de contrats et d'appels d'offres pour des travaux, ou pour l'obtention de services professionnels et pour l'acquisition de biens

CONSIDÉRANT QU'UN premier projet de règlement a été déposé et adopté

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été mis à la disposition des citoyens pour fins de consultation

CONSIDÉRANT QU'UN avis public a été diffusé sur l'adoption du premier projet de règlement et sur l'adoption du règlement 2018-616

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **monsieur Gerald Grenon** et appuyé par **monsieur Serge Beaudoin** que le conseil adopte règlement 2018-616 et mandate la direction générale de rédiger un avis public sur l'adoption du règlement et le transmettre au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire:

Adoption unanime

Avis de motion : 4 septembre

Adoption du premier projet de règlement 2018-616 : 4 septembre 2018

Adoption : 2 octobre 2018

Le document constituant le règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité de St-Georges de Clarenceville sera disponible à compter vendredi le 5 octobre 2018, et sur le site web de la Municipalité à compter du 12 octobre 2018

2018 – 10 - 185

**7- AUTORISATION D'UN AJOUT CONTRACTUEL AUPRÈS DE
PG SOLUTIONS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite disposer d'un rapport mensuel afin de pouvoir procéder à un suivi du budget

CONSIDÉRANT QUE la firme PG solution a déposé une offre de service portant sur la mise à jour de notre système magagest

CONSIDÉRANT QU'une formation sera donnée à nos employées dédiées à la gestion administrative.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **madame Lyne Côté** et appuyé par **monsieur Gérald Grenon** que le conseil mandate la direction général de redigé un contrat fondé sur l'offre de service et pour un montant maximum de huit cent vingt dollars (820\$) avant les taxes applicables

Adoption unanime

**2018 –10-186 8 – NOMINATION D'UN (E) REPRÉSENTANT (E) POUR
ASSISTER À LA VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXE**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu exige un représentant de la Municipalité à l'occasion de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxe

CONSIDÉRANT QUE la MRC procédera à la vente d'immeubles pour non-paiement de taxe le 18 octobre prochain

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **monsieur Chad Whittaker** et appuyé par **monsieur Serge Grenon** que le conseil mandate le directeur général, Paul Langlois afin de représenter la Municipalité à la vente pour non –paiement de taxe qui se déroulera à la MRC du Haut-Richelieu le 18 octobre prochain.

Adoption unanime

**2018 – 10 – 187 9. MODIFICATION DE LA RESOLUTION 2018-04-089 PORTANT
SUR LA PARTICIPATION AU CONGRES DE LA
FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES**

CONSIDÉRANT la résolution du 2018-04-089 établissait la participation au Congrès de la Fédération québécoises des municipalités à quatre représentants de la municipalité de St-Georges de Clarenceville

CONSIDERANT QUE les représentants au nombre de deux ont été Renée Rouleau, maire et Paul Langlois, directeur général, par intérim

EN CONSEQUENCE il proposé par **Madame Lyne Côté** et appuyé par **monsieur David Adams** que le Conseil autorise le service de trésorerie à défrayer les coûts de participation dudit Congrès et les dépenses inhérentes de Mme Renée Rouleau, maire et de Paul Langlois, directeur général par intérim

Adoption sur majorité vote pour **Gerald Grenon, Karine Beaudin,
Serge Beaudoin, Lyne Coté, David Adams**
vote contre **Chad Whittaker**

2018 -10- 188 10. RÉOLUTION D'APPUI À LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

CONSIDÉRANT la volonté du Mouvement Desjardins d'éliminer ou de fermer les guichets automatiques des municipalités de St-Alexandre, de St-Anne-de-Sabrevoix, de Henryville et au centre-ville de St-Jean-sur-Richelieu

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut Richelieu a adopté une résolution visant à maintenir les guichets automatiques en milieu périurbain et au centre-ville de St-Jean sur Richelieu

CONSIDÉRANT QUE ces guichets sont nécessaires pour une très grande majorité des populations résidentes du Haut-Richelieu

Considérant que le Mouvement Desjardins délaisse les régions tout en diminuant ses services allant à l'encontre de ses fondateurs

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **madame Karine Beaudin** et appuyé par **monsieur monsieur Serge Beaudin** que le conseil municipal de St-Georges de Clarenceville appui la résolution de la MRC du Haut Richelieu et mandate la direction générale -qu'à l'équipe de direction du Mouvement des Caisses Desjardins.

TRAVAUX PUBLICS

2018 – 10-189 11 – AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT la vulnérabilité de la Municipalité pour les opérations de déneigement en raison de la vétusté du camion actuel qui date de 1992

CONSIDÉRANT QUE l'urgence de procéder à un appel d'offres en vue d'acquérir un camion de déneigement pour la Municipalité

En conséquence il est proposé par **monsieur Serge Beaudin** et appuyé par **monsieur Gerald Grenon** que le conseil mandate la direction générale de procéder à un appel d'offres dans le but d'acquérir un camion de déneigement équipé de façon à servir pour des travaux pendant les quatre saisons.

Adoption unanime

2018 -10 – 190 12 - ACQUISITION DE TIGES D'IDENTIFICATION POUR BORNE-FONTAINE

CONSIDÉRANT l'absence d'identification d'une cinquantaine de bornes fontaines en situation hivernale

CONSIDÉRANT la nécessité de cette identification pour des motifs de sécurité

CONSIDÉRANT Qu'une offre de service a été déposée par la firme Martech de Longueuil, à un coût de vingt-quatre dollars cinquante cents la tige

CONSIDÉRANT les accidents qui se sont produits récemment, il est souhaitable de modifier la signalisation afin de la rendre plus visible aux intersections Beech Nord et Beech Sud

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **monsieur David Adams** et appuyé par **monsieur Chad Whittaker** que le conseil autorise le service de trésorerie à procéder à l'acquisition de quarante tiges d'identification des bornes fontaines et de quatre panneaux en lien avec les intersections Beech nord et sud pour un montant maximum de mille six cent dix-neuf (1 619\$) dollars avant les taxes applicables

URBANISME -----

2018-10-191 13 – DEMANDE DE REMISE EN ÉTAT DE COURS D'EAU

CONSIDÉRANT l'application de la réglementation portant sur les cours d'eau du MDDELCC

CONSIDÉRANT QUE le MDDELCC informe la Municipalité que des cours d'eau ont été bouchés afin de cultiver

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit interdire l'épandage ou la culture de légumes dans les bandes riveraine

CONSIDÉRANT QUE le MDDELCC demande a la Municipalité de prendre position à savoir : 1. Exigez la remise en état des cours d'eau sur les lots 5 239 531 et v5 239 179

2. La Municipalité n'exige aucune remise en état des cours d'eau

CONSIDÉRANT QUE dans la deuxième hypothèse le MDDELCC transmettra le dossier au Centre de contrôle de l'environnement du Québec pour suivi de la situation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit transmettre sa position d'ici le 18 octobre

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **monsieur Gérald Grenon** et appuyé par **madame Lyne Côté** que le conseil municipal mandate la direction générale afin d'établir un échange avec le MDDELCC et éventuellement le Centre de contrôle de l'Environnement afin d'en arriver à une solution équitable et environnementale.

2018-10-192

14 – DEMANDE AUPRÈS DE POSTES-CANADA

CONSIDÉRANT le danger potentiel pour la sécurité autour des boîtes postales non loin du camping Miller

CONSIDÉRANT La nécessité de renforcer la sécurité particulière celle touchant les enfants

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du Camping Miller ont signifié leur appui à la proposition de déménagement des boîtes postales ciblées.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **monsieur David Adams** et appuyé par **madame Lyne Côté** que le conseil mandate la direction générale d'effectuer une demande visant le déménagement des boîtes postales situées au nord du Chemin Meadow sur sa partie ouest afin de réduire le danger potentiel que présente la situation des boîtes postales actuelles.

LOISIRS, CULTURE ET LE COMMUNAUTAIRE -----

2018- 10-193

**15 - EMBAUCHE D'UN(E) COORDONNATEUR(TRICE)
DE LOISIRS SUR UNE BASE TEMPORAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a lancé une offre d'emploi sur une base temporaire afin de coordonner et soutenir les trois activités automnales qui se tiendront sur le territoire de la Municipalité

CONSIDÉRANT QU'AU moins trois candidatures ont été déposées

CONSIDÉRANT QUE les candidates et candidats ont été rejoints pour connaître leur intérêt immédiat

CONSIDÉRANT QU'UN comité de sélection a été formé par le conseil municipal

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **monsieur Chad Whittaker** et appuyé par **monsieur David Adams** que le conseil et la direction générale détermineront le choix de la candidature et les conditions contractuelles du ou de la candidate choisie, en respectant un budget maximum de cinq mille (5 000\$) dollars

Adoption unanime

CONSIDÉRANT la demande du tournage d'un clip les 3 et 4 octobre sur le territoire de la Municipalité de la part

CONSIDÉRANT QUE le tournage s'effectuera derrière le 767 Maher et que les résidents-proprétaires ont donné leur accord et devant le 2202 rue Guy

CONSIDÉRANT QUE la compagnie responsable du tournage a fourni une copie de ses assurances responsabilités, assurance d'une valeur de 5 millions de dollars.

En conséquence il est proposé par **madame Lyne Côté** que le conseil autorise le tournage prévu sur les sites ciblés à compter du 3 ou 4 octobre en fonction du climat

CONSIDÉRANT que Sport-Loisirs de la Montérégie offre un programme de subvention dans le cadre *On bouge en Montérégie*

CONSIDÉRANT QUE le programme vise l'activité de plein air en saison hivernale

CONSIDÉRANT QUE le programme vise le soutien d'activités et d'acquisition de matériels pour l'activité de plein air

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-Georges de Clarenceville souhaite profiter de ce programme

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **madame Karine Beaudin** et appuyé par **monsieur Serge Beaudoin** que le conseil mandate la direction générale de déposer une demande de subvention visant la tenue de deux journées activités sportives sur le Lac Champlain et l'acquisition de raquette d'hiver et de bicyclette d'hiver afin de favoriser les activités de plein air en saison hivernale.

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir dans le cadre de l'entente de développement culturel associé à la MRC du Haut Richelieu une subvention jusqu'à vingt-cinq mille dollars 25 000\$ dollars.

CONSIDÉRANT QUE cette subvention est accordée en soutien à l'animation et la mise en valeur du patrimoine

CONSIDÉRANT que la demande doit être transmise au plus tard le 12 novembre 2018, pour des activités en 2019.

CONSIDÉRANT qu'il est envisagé pour l'an prochain, une exposition d'anciennes photos et d'animation sur le patrimoine dans le cadre d'une semaine sur l'histoire de St-Georges-de-Clarenceville

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **monsieur Davis Adams** et appuyé par **madame Lyne Côté** que le conseil mandate la direction générale de préparer et soumettre une demande formelle dans le cadre des projets d'entente de développement culturel 2018-2020.

2018-10- 197

**19 - AUTORISATION DE L'INSTALLATION D'UN PANNEAU
PATRIMONIAL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est engagée à voir a l'installation d'un panneau patrimonial portant sur le caractère historique de l'église Anglicane

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité attend la désignation du lieu pour procéder a l'installation, tout en sachant que si le choix fixe le petit terre plein au centre de la route 202, un avis du Ministère du transport devra être requis

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **monsieur David Adams** et appuyé par **madame Lyne Côté** que le conseil municipal mandate la direction municipal d'assurer l'installation du panneau historique aussitôt que les autorisation et le site d'installation aura été formellement choisi.

SECURITÉ – INCENDIE -----

2018-10-198

**20 - AUTORISATION CONTRACTUELLE EN MATIÈRE DE
SÉCURITÉ CIVILE**

CONSIDÉRANT QUE la croissance des précipitations excessives fondées sur les changements climatiques

CONSIDÉRANT l'importance de rejoindre rapidement les victimes à l'occasion de sinistres

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut Richelieu a lancé un appel d'offre auprès d'entreprises spécialisées, soient : **Municito, d'Omnivigil et Telmatik,**

CONSIDÉRANT QUE les maires des municipalités de la MRC du Haut-Richelieu seront appelés à se prononcer

CONSIDÉRANT QUE les communications automatisées rejoignent les citoyens et résidents pour par exemple des avis d'ébullition, d'évacuation, d'interruption de services et autres

Municito : 23 000 tentatives - 6 900\$/ an MRC –
communication supplémentaire 0.08\$ / par communication
(si St-Jean sur Richelieu est inclus) = 120 000 tentatives (coût /an = 16 450\$)

Omnivigil : 100 000 tentatives – 18 792\$ / an pour MRC –
Communication supplémentaires / 0.08\$ par communication
(St-Jean sur Richelieu inclus)

Telmatik : tentatives illimitées - 22 360\$/ an pour MRC (0,86\$ /an citoyens)

Dans tous les cas les coûts d'intégration varient de 300 à 500\$ et des coûts de formations oscillent entre 100 et 150\$ / heure

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Noyan s'est déjà positionné par résolution en faveur de OMNIVIGIL

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **monsieur Gerald Grenon** et appuyé par **Karine Beaudin** que le conseil municipal mandate . monsieur Serge Beaudoin ou en son absence madame Renée Rouleau, maire, afin de représenté la Municipalité à la MRC en fonction des intérêts des St-Georges de Clarenceville et à la faveur de la solution présentant la meilleure solution en terme de qualité et de coûts

Adoption unanime

2018-10-199 21 - DEMANDE DE RÉDUCTION DES LIMITES DE VITESSE À PARTIR DE MEADOW

RESOLUTION REPORTÉE

.....

CONSIDÉRANT l'importance de la sécurité routière autour d'un camping

CONSIDÉRANT la vitesse excessive observée trop souvent aux alentours du camping Miller

EN CONSÉQUENCE il est proposé par _____ qu' un panneau avec une limite de vitesse de 30 KM/h soit installé le long de la rue Meadow longeant le camping.

Adoption unanime - point reporté

TRESORERIE ET FINANCES -----

2018-10-200 22- AUTORISATION DE DÉPENSES – LES ACTIVITÉS DE LOISIRS DE L'AUTOMNE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité entend offrir des activités à l'occasion de l'Halloween, en octobre, un salon des artisans en novembre et un rendez-vous festif a l'occasion de la période des fêtes en décembre

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **monsieur Serge Beaudoin** et appuyé par **monsieur David Adams** que le conseil autorise un budget à un montant maximum de six mille dollars (6 000\$) pour les trois activités automnales, sommes qui seront affecté au surplus budgétaire de 2017

Adoption unanime

2018- 10-201 23- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par **monsieur David Adams** et appuyé par **monsieur Gérald Grenon** et résolu que les comptes à payer au 30 septembre 2018 et montant **cent cinquante huit mille sept cent trente sept dollars et trente-et-une cents** (158 737.31\$ \$) soient approuvés pour paiement.

Adoption unanime

2018- 10- 202 24 – AFFAIRES NOUVELES

ADOPTION D'UN ENVOI DE FÉLICITATIONS AU PREMIER MINISTRE ÉLU À L'OCCASION DE L'ÉLECTION DU 1^{ER} OCTOBRE.

Monsieur le Premier ministre élu

Monsieur François Legault

Au nom des membres de notre conseil municipal de la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville, et de nos concitoyens et concitoyennes, permettez-nous de vous féliciter. Votre élection reflète l'expression de la population et signifie à plusieurs égards, une préoccupation forte pour une majoration du soutien gouvernemental, en faveur de l'éducation et d'une gestion rigoureuse à la faveur de nos concitoyens. Je m'en voudrais de ne pas vous souligner l'importance et l'urgence de revoir toute la fiscalité dans notre environnement municipal.

Veillez accepter nos sentiments les meilleurs

**Renée Rouleau, mairesse
St-Georges de Clarenceville**

Madame Claire Samson

Madame la députée

Permettez-moi, au nom des membres de notre conseil municipal et de nos concitoyens et concitoyennes, de vous féliciter pour le renouvellement de votre mandat comme députée du comté d'Iberville. Votre élection reflète l'expression de la population, souligne le travail que vous avez effectué et surtout la confiance que nous vous portons pour nous représenter à l'Assemblée Nationale et dans vos futures fonctions. Je m'en voudrais de ne pas vous souligner l'importance et l'urgence de revoir toute la fiscalité dans notre environnement municipal

Veillez accepter nos sentiments les meilleurs

**Renée Rouleau, mairesse
St-Georges de Clarenceville**

CONSÉQUEMMENT il est proposé par madame Lyne Côté et appuyé par monsieur Serge Beaudin que le conseil autorise la transmission des lettres de félicitations telle que proposée.
Adoption unanime

2018- 10 - 25 – RAPPORT DES CONSEILLERS

Siege no 1. Gérald Grenon

Siège no 2. Serge Beaudoin

Siege no 3. Karine Beaudin

Siège no 4. Chad Whittaker

Siège no 5. Lyne Côté

Siege no 6. David Adams

Maire . Renée Rouleau

**2018- 10 26 – PÉRIODE DE QUESTIONS ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE
L'ASSEMBLÉE**

2018-10 – 203 27 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Lyne Côté que la séance soit levée. Il est 21h07

Renée Rouleau maire
St-Georges de Clarenceville

Paul Langlois, DG-par intérim
St-Georges de Clarenceville